

**Rembourrage du Nord**  
TRAVAIL GARANTI • ESTIMATION GRATUITE  
Résidentiel - Commercial - Récréatif

Plus de 30 ans d'expérience

Spécialité antiquités  
décapage de meubles

Gilles Gervais, prop  
2728, boul. Curé-Labelle  
450-224-2231  
www.rembourragedunord.com

**Claude Cousineau**  
Député de Bertrand  
Vice-président de l'Assemblée nationale

2899 boul. du Curé-Labelle  
Bureau 102 A  
Prévost J0R 1T0  
Téléphone: 450 224-1676  
Télécopieur: 450 224-8834  
ccousineau-berr@assnat.qc.ca

**CPA ANDRÉ MARTEL, CPA, CGA**  
Comptable Professionnel Agrégé  
"André Martel, CPA auditeur, CGA"

Tél.: (450) 304.4773  
Fax : (450) 436.8089  
950 A. Rue Labelle, Saint-Jérôme, Québec J7Z 5M5  
amartelcpa12@videotron.ca

**Benoît Guérin**  
Avocat

(450) 431-5061  
télec.: (450) 431-5206

60, rue de Martigny Ouest  
Saint-Jérôme  
(Qué.) J7Y-2E9  
bguerin@qc.aira.com

**SERVICES AUX CITOYENS**  
Vous avez des problèmes avec un dossier vous concernant ?

- Immigration
- Pensions du Canada
- Agence du revenu du Canada
- Assurance-emploi

Communiquez avec nous du lundi au jeudi

**Pierre Dionne Labelle**  
Député de Rivière-du-Nord

Suivez les activités de votre député.  
Toutes les nouvelles en direct d'Ottawa et du comté  
[facebook.com/pierre.dionne.labelle.npd](https://www.facebook.com/pierre.dionne.labelle.npd)

227, rue St-Georges, Bureau 101  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5A1  
Téléphone: 450 565-0061  
Télécopieur: 450 565-0118  
Courriel: [Pierre.DionneLabelle@parl.gc.ca](mailto:Pierre.DionneLabelle@parl.gc.ca)

## MRC des Pays-d'en-Haut – Conseil de mars

# Des voix pour des voies

LOUISE GUERTIN

**Peu nombreux sont les citoyens qui assistent habituellement aux rencontres mensuelles de la MRC. Il faut donc souligner la présence d'une douzaine de citoyens qui se sont présentés pour demander aux élus de les entendre sur une même vision de l'implication citoyenne pour deux projets: la mise sur pied de jardins collectifs et des citoyens de Sainte-Marguerite ont voulu sensibiliser les élus à l'importance de préserver l'intégrité et la valeur patrimoniale du centre culturel connu pour son architecture art déco.**

Les maires et le préfet du Conseil ont quant à eux centré leurs discussions sur l'ajout d'une taxe locale sur l'essence pour financer le transport collectif, les travaux de l'interconnexion et la proposition d'ajouter une entrée sur la 15 Sud à la hauteur du km 58.

### Coopérative de Solidarité Hélios

M<sup>me</sup> Doris Harrison de Sainte-Anne-des-Lacs a offert aux maires de la MRC des services clé en main pour développer des jardins collectifs. Au-delà de la sécurité alimentaire, M<sup>me</sup> Harrison a expliqué qu'un jardin collectif sert à briser l'isolement et à développer l'appartenance au milieu. La Coop offre l'animation et l'appui technique pour aider les personnes à créer et à entretenir leur jardin. M<sup>me</sup> Linda Fortier, mairesse de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, a félicité M<sup>me</sup> Harrison et la coopérative pour leur travail.

### Patrimoine bâti

Une douzaine de citoyens de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ont demandé aux membres de la MRC de ne pas entériner le projet mis de l'avant par leur Conseil municipal de vendre le centre culturel sans d'abord obtenir la décision de Québec pour la classification

d'un édifice patrimonial. Cette classification obligerait tout promoteur à conserver le caractère de l'architecture art déco de l'édifice.

Ils veulent que l'on considère le projet de la Société d'histoire et de généalogie de Sainte-Marguerite, à leur avis viable et moins coûteux que le projet de leur Conseil qui prévoit déménager les bureaux de la municipalité dans les locaux rénovés du Couvent. Le Conseil de la MRC a reporté au mois prochain l'adoption de la résolution à l'appui du projet de la mairesse.

### Augmentation de la taxe sur l'essence

Le Conseil a reçu les résultats d'une première étude pour analyser les retombées d'une nouvelle taxe sur l'essence afin de financer le transport collectif. Les maires sont d'accord pour aller à la prochaine étape, celle de demander au gouvernement du Québec de leur accorder le même droit qu'à la MRC de la Gaspésie. Cinq MRC se regrouperaient pour ce projet. Le Conseil prévoit une nouvelle étude pour déterminer le potentiel de revenus ainsi que des négociations entre MRC pour leur partage.

### Interconnexion

On pourrait bien voir le début des travaux pour la réalisation de l'inter-

connexion reliant la piste du P'tit Train du Nord et le Corridor aéro-bique, projet dont on discute depuis plus de 10 ans. La MRC ira de l'avant pour choisir une firme d'ingénierie. Le Conseil souhaite le début des travaux à l'automne 2013 pour la portion entre le viaduc de l'autoroute 15 et la gare de Piedmont, chemin de la Gare.

### Nouvelle entrée d'autoroute à Piedmont

Le Conseil a donné son appui aux maires de Piedmont et de Sainte-Anne-des-Lacs prévoyant demander au ministère du Transport une nouvelle entrée vers le sud à la hauteur du kilomètre 58 sur l'autoroute 15. À la question, est-ce que c'est possible? M. Cardin a répondu que ce sera aux ingénieurs du MTQ de se prononcer, mais il croit que ça pourrait se faire à la hauteur du mont Avila.

Parmi les autres sujets abordés: le maire de Sainte-Adèle, Réjean Charbonneau, a également voulu savoir ce qui pourrait être fait pour mieux encadrer ou stopper les projets miniers comme celui de l'exploitation d'une carrière à Sainte-Lucie. La Loi des mines actuelle ne donne aucun pouvoir ou d'outils aux élus municipaux pour encadrer le développement de tels projets. Les maires ont également discuté de la mise aux normes des barrages qui pour certaines municipalités entraînent des coûts considérables et de leur importance pour conserver la valeur des habitations qui bordent les lacs en contrôlant le débit de l'eau. Les maires ont longuement discuté les recommandations du comité sur la sécurité incendie.

## Le député, Pierre Dionne-Labelle s'insurge

### Pourquoi payer pour recevoir ses factures par la poste?

**Le député du NPD pour Rivière-du-Nord, Pierre Dionne-Labelle s'insurge contre la pratique de certaines entreprises dans le secteur des banques et des fournisseurs de services téléphoniques, Internet et télévisuels d'imposer des frais de 2 \$ à leurs clients qui souhaitent recevoir leurs factures par la poste.**

«Depuis quand faut-il payer un supplément pour obtenir une facture quand on achète quelque chose?», se demande le député fédéral. «Si les fournisseurs souhaitent véritablement réduire le nombre de factures imprimées, les compagnies devraient allouer un rabais aux consommateurs grâce aux économies réalisées avec le paiement en ligne». Plutôt que d'offrir des réductions lorsque les clients choisissent la facture écologique en ligne, ils engrangent des millions de dollars en imposant des frais aux consommateurs qui ont parfois de la difficulté à boucler les fins de mois. De plus, ces frais sont taxés par le gouvernement!

Le NPD est déterminé à faire cesser ces pratiques qui ont pour effet de

pénaliser les aînés, les personnes sans accès à Internet et toutes celles qui ne sont pas à l'aise avec le paiement électronique. Le député de Rivière-du-Nord invite donc les consommateurs à participer à la campagne du NPD en signant la pétition à cette fin: «Payer ses comptes est déjà un vrai casse-tête. Et voilà qu'on vous impose des frais simplement pour recevoir vos factures. Le NPD demande au gouvernement conservateur de prendre des mesures pour mettre fin à cette arnaque».

Le public peut signer la pétition au bureau du député, ou en ligne à <http://arrêtezdepayerpourpayer.ca>. Pour de plus amples informations, téléphoner au 450-565-0061.